



AVRIL

Lorsqu'un homme n'a pas d'amour,
Rien du printemps ne l'intéresse ;
Il voit même sans allégresse,
Hirondelles, votre retour ;

Et, devant vos troupes légères
Qui traversent le ciel du soir
Il songe que d'aucun espoir
Vous n'êtes pour lui messagères.

Chez moi, ce spleen a trop duré,
Et quand je voyais dans les nues
Les hirondelles revenues,
Chaque printemps, j'ai bien pleuré.

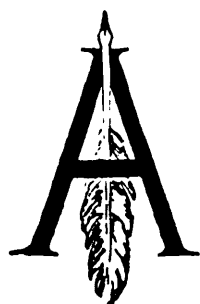
Mais, depuis que toute ma vie
A subi ton charme subtil,
Mignonne, aux promesses d'avril
Je m'abandonne et me confie.

Depuis qu'un regard bien-aimé
A fait refluer tout mon être,
Je vous attends à ma fenêtre,
Chères voyageuses de mai.

Venez, venez vite, hirondelles,
Repeupler l'azur calme et doux,
Car mon désir qui va vers vous
S'accuse de n'avoir pas d'ailes.

FRANÇOIS COPPÉE.

UNE ÉPISODE DE NOTRE HISTOIRE



PRÈS sa glorieuse mais inutile victoire de Sainte-Foy, lorsqu'il vit que la mère patrie abandonnait la Nouvelle-France, Lévis se replia sur Montréal.

Dans la nuit du 5 septembre, il fut tenu une assemblée chez le marquis de Vaudreuil. Les principaux officiers de l'armée étaient présents.

Amherst s'avancait avec une armée de quinze mille hommes, Murray avait sous ses ordres quatre mille hommes et l'armée du lac Champlain forte de dix mille hommes pouvait se joindre à ces dix-neuf mille guerriers à quelques jours d'avis.

A ces trente mille soldats, de Lévis pouvait opposer à peu près trois mille hommes, soit trois Français contre dix Anglais. Les provisions étaient épuisées, les munitions étaient à la veille de l'être. Les fortifications de Montréal étaient en ruine. La perspective, on l'avouera, n'était pas encourageante.

Bigot lut un mémoire sur la situation de la colonie et soumit à l'assemblée un projet de capitulation rédigé par lui. Tout le monde pensa comme Bigot, qu'il était préférable d'obtenir une capitulation avantageuse à une défense opiniâtre qui ne différerait que de quelques jours la perte de la colonie. Bougainville fut envoyé auprès de Amherst pour proposer une suspension d'armes d'un mois. Celui-ci refusa et donna six heures à Vaudreuil pour en venir à une détermination.

On envoya à Amherst le projet de capitulation préparé par Bigot.

Le premier article de ce projet se lisait comme suit :

"Vingt quatre heures après la signature, le général anglais fera prendre par les troupes de Sa Majesté Britannique possession des portes de la ville de Montréal, et la garnison anglaise ne pourra y entrer qu'après l'évacuation des troupes françaises."

Amherst écrivit à la marge.

"Toute la garnison de Montréal doit mettre bas les armes et ne servira point pendant la présente guerre."

"Immédiatement après la signature de la présente, les troupes du roi prendront possession des portes et posteront les gardes nécessaires pour maintenir le bon ordre dans la ville."

Presque tous les autres articles furent accordés. Cet article était humiliant. M. de Bougainville fut envoyé pour faire des représentations à Amherst, qui ne voulut rien entendre. Dans la nuit, on envoya M. de la Pausse pour lui demander d'ajouter à cet article "que l'armée pourrait servir en Europe." Amherst demeura inflexible.

C'est alors que M. de Lévis présenta le mémoire suivant à M. de Vaudreuil :

"Aujourd'hui, 8 septembre 1760.

"M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général de la Nouvelle France, nous ayant communiqué les articles de la capitulation qu'il a proposés au général anglais pour la reddition du Canada et les réponses à ses lettres, et ayant lu dans les dites réponses que ce général exige pour dernière résolution que les troupes mettent bas les armes et ne serviront point pendant tout le cours de la présente guerre, nous avons cru devoir lui représenter, en votre nom et en celui des officiers principaux et autres, des troupes de terre, que cet article de la capitulation ne peut être plus contraire au service du Roi et à l'honneur de ses armes, puisqu'il prive l'Etat du service que pourroient lui rendre, pendant tout le cours de la présente guerre, huit bataillons de troupes de terre et deux de celle de la marine, lesquelles ont servi avec courage et distinction, service dont l'Etat ne seroit pas privé si les troupes étoient prisonnières de guerre et même prises à discrétion.

"En conséquence, nous demandons à M. de Vaudreuil de rompre, présentement tout pourparlers avec le général anglais et de se déterminer à la plus vigoureuse défense dont notre position actuelle puisse être susceptible.

"Nous occupons la ville de Montréal qui, quoique très mauvaise et hors d'état de soutenir un siège, est à l'abri d'un coup de main et ne peut être prise sans canon. Il seroit inouï de se soumettre à des conditions si dures et humiliantes pour les troupes, sans être canonnés.

"D'ailleurs, il reste encore assez de munitions pour soutenir un combat, si l'ennemi vouloir nous attaquer l'épée à la main, et pour en livrer un, si M. de Vaudreuil veut tenter la fortune, quoique avec des forces extrêmement disproportionnées et peu d'espoir de réussir.

"Si M. le marquis de Vaudreuil, par des vues politiques, se croit obligé de rendre présentement la colonie aux Anglais, nous lui demandons la liberté de nous retirer avec les troupes dans l'île Sainte-Hélène, pour y soutenir en notre nom l'honneur des armes du Roi, résolus de nous exposer à toutes sortes d'extrémités plutôt que de subir des conditions qui nous y paroissent si contraaires.

Je prie M. le marquis de Vaudreuil de mettre sa réponse par écrit au bas du présent mémoire.

"Signé : LE CHEVALIER DE LÉVIS."

M. de Vaudreuil répondit au mémoire du chevalier de Lévis par les lignes suivantes :

"Attendu que l'intérêt de la colonie ne nous permet pas de refuser les conditions proposées par le général anglais, lesquelles sont avantageuses au pays dont le sort m'est confié, j'ordonne à M. le chevalier de Lévis de se conformer à la présente capitulation et faire mettre bas les armes aux troupes.

"A Montréal, le 8 septembre 1760.

"Signé : VAUDREUIL."

M. de Lévis, voulant épargner aux troupes une partie des humiliations qu'elles allaient subir, leur fit brûler leurs drapeaux pour les soustraire à la condition de les remettre aux ennemis.

Le chevalier de Lévis s'embarqua à Québec le 18 octobre et mit pied à terre à La Rochelle le 26 novembre.

Quelques mois après, il adressa la lettre suivante à Pitt, premier ministre d'Angleterre :

"17 février 1761.

"La capitulation qui a été faite entre M. le général Amherst et M. de Vaudreuil, gouverneur

général du Canada, porte que les troupes que je commandois dans ce pays ne doivent pas servir dans la présente guerre. C'est un événement très contraire et décisif pour ma fortune, puisqu'il m'empêchera de mériter les grâces qu'il pourroit plaire au Roi mon maître de m'accorder. La générosité avec laquelle j'en ai usé envers les troupes de Sa Majesté Britannique que le sort de la guerre a fait tomber dans mes mains et mon humanité à empêcher les cruautés des sauvages, ce qui est connu de tous les officiers généraux et particuliers des troupes anglaises qui ont servi en Amérique, me font espérer que vous voudrez bien vous intéresser pour moi auprès de Sa Majesté le Roi d'Angleterre pour me permettre de servir.

"Je vous prie de vouloir bien vous ressouvenir que j'ai eu l'honneur de vous voir en Angleterre, et que vous aviez de l'estime et de l'amitié pour M. le maréchal et Mme la maréchale de Mirepoix. En cette considération, j'ose espérer que vous voudrez me procurer la satisfaction que je désire ; j'en aurai toute la reconnaissance possible. Je vous supplie de considérer que ce ne seroit qu'un particulier que Sa Majesté le Roi d'Angleterre priveroit de la suite de sa fortune. J'attends tout de vos bons offices."

Un mois après, le général vicomte Légonier lui apprit par la lettre suivante que le roi d'Angleterre lui permettait de servir :

"A Londres, le 10 mars 1761.

"Monsieur,

"J'ai reçu avec plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, puisqu'elle me rappelle le souvenir d'un parent et d'un ami de M. et de Mme de Mirepoix que j'honorais intimement.

"J'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de Sa Majesté le désir que vous avez de servir et les avantages qui vous en résulteroient.

"La manière généreuse avec laquelle vous avez traité nos Anglais a d'abord déterminé Sa Majesté d'accorder votre demande.

"Vous êtes donc en liberté, monsieur, de servir en Europe seulement. Si le Roi excepte l'Amérique, c'est votre faute, vous y avez servi avec trop de distinction.

"Je vous souhaite, monsieur, tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction."

Et Pitt lui-même lui écrivait :

"A Whitehall, le 24 mars 1761.

"Monsieur,

"Ce m'est un vrai plaisir de pouvoir vous apprendre l'agréable nouvelle que le Roi m'a autorisé à vous dire que, malgré la capitulation faite entre M. le général Amherst et M. de Vaudreuil, vous avez la liberté de servir, pourvu que ce soit en Europe. Je me flatte, monsieur, que cette restriction ne sauroit vous être gênante, ni préjudiciable en aucune façon à vos vues d'avancement.

"C'est avec bien du regret que j'ai été dans l'impossibilité de vous faire réponse plus tôt, m'étant trouvé, pendant quelques semaines, alité par un sérieux accès de goutte, ainsi que de n'être pas à présent à même de me servir de ma plume pour vous assurer des sentiments de l'estime sincère et de la considération la plus parfaite.

"PITT"

Le chevalier de Lévis prit le service immédiatement. L'année suivante, il se signalait par sa bravoure à Johannisberg, gagna son bâton de maréchal de France en 1763 et mourut en 1787.

R. G. P.

Il est une espèce de haine qui ne s'éteint jamais : c'est celle que la supériorité inspire à la médiocrité. —PASQUIN

Sous prétexte d'étendre et de multiplier nos jouissances, nous perfectionnons chaque jour l'art de nous tuer nous-mêmes. —G.-M. VALTOUR.

Sitôt qu'un État augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs ; de façon que l'on ne gagne rien par là que la ruine commune. —MONTESQUIEU.